

9 janvier 2004

Vol. 17 – N° 2

## Sommaire

Encéphalopathie spongiforme bovine aux Etats-Unis d'Amérique : rapport de suivi n° 2 (le cas signalé était un animal importé)	3
Influenza aviaire hautement pathogène au Vietnam	3
Peste porcine classique en Malysia Péninsulaire : en avril et mai 2003	5

### ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE Rapport de suivi n° 2 (le cas signalé était un animal importé)

*Traduction d'informations reçues le 8 janvier 2004 du Docteur Peter Fernandez, administrateur associé du service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire, département fédéral de l'agriculture (USDA), Washington :*

**Terme du rapport précédent :** 30 décembre 2003 (voir *Informations sanitaires*, 17 [1], 1, du 2 janvier 2004).

**Terme du présent rapport :** 8 janvier 2004.

L'analyse de l'ADN effectuée par les Etats-Unis d'Amérique et le Canada confirme les résultats de l'enquête selon lesquels l'animal atteint d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) était d'origine canadienne, ce qui fait du seul cas d'ESB aux Etats-Unis un cas importé.

L'enquête épidémiologique liée au cas et à toute cohorte qui lui serait associée se poursuit.

\*  
\* \*

### INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE AU VIETNAM

*(Maladie jamais constatée auparavant au Vietnam).*

#### RAPPORT D'URGENCE

*Traduction d'informations reçues le 9 janvier 2004 du Docteur Bui Quang Anh, directeur du département de santé animale, ministère de l'agriculture et du développement rural, Hanoi :*

**Date du rapport :** 8 janvier 2004.

**Nature du diagnostic :** clinique, nécropsique et de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie :** 6 janvier 2004.

**Date présumée de l'infection primaire :** 27 décembre 2003.

#### Foyers :

Localisation	Nombre
province de Long An, dans le sud du pays	2 exploitations
province de Tien Giang, dans le sud du pays	1 exploitation

**Description de l'effectif atteint :** trois élevages de parents de poulets de chair.

**Nombre total d'animaux dans les foyers :**

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
avi	...	70 000	40 000	30 000	0

**Diagnostic :**

- A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic :** Centre national de diagnostic vétérinaire.
- B. Epreuves diagnostiques réalisées :** le 6 janvier 2004, résultats positifs à l'épreuve d'inhibition de l'hémagglutination.
- C. Agent causal :** virus de l'influenza aviaire de sous-type H5.

**Epidémiologie :**

- A. Source de l'agent / origine de l'infection :** inconnues ; des recherches sont en cours.
- B. Mode de diffusion de la maladie :** inconnu.

**Mesures de lutte :**

- lutte contre les animaux sauvages réservoirs de virus ;
- mise en interdit des exploitations atteintes ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- abattage sanitaire partiel ;
- dépistage.

\*  
\* \*

**PESTE PORCINE CLASSIQUE EN MALAYSIA PÉNINSULAIRE  
EN AVRIL ET MAI 2003**

*(Date du dernier foyer de peste porcine classique en Malaysia Péninsulaire signalé précédemment à l'OIE : août 1999).*

*Extraits des rapports mensuels de la Malaysia Péninsulaire relatifs aux mois d'avril et mai 2003, reçus le 24 décembre 2003 du Docteur Hawari Bin Hussein, directeur général des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Kuala Lumpur :*

<i>Localisation</i>	<i>Nombre de foyers en avril 2003</i>
...	1

**Nombre total d'animaux dans le foyer :**

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
sui	...	...	...	...	...

<i>Localisation</i>	<i>Nombre de foyers en mai 2003</i>
...	1

**Nombre total d'animaux dans le foyer :**

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
sui	2 500	1 500	500	...	...

Note du Service de l'information sanitaire de l'OIE : les rapports mensuels de la Malaysia Péninsulaire se rapportant à juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre 2003 indiquent l'absence de nouveaux foyers de peste porcine classique. A ce jour, aucune information n'a été reçue au siège de l'OIE concernant le mois de décembre 2003.

\*  
\* \*

Toute reproduction, traduction ou utilisation des informations contenues dans cette publication est permise si la source de l'information est clairement mentionnée, sauf à des fins commerciales.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'OIE aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'OIE.